



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR9101364 - Hautes vallées de la Cèze et du Luech

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9101364	1.3 Appellation du site Hautes vallées de la Cèze et du Luech
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 15/10/2015	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr">www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/10/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033338418&dateTexte=>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 3,99583°

**Latitude** : 44,37528°

### 2.2 Superficie totale

12680 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	80 %
48	Lozère	20 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
30022	AUJAC
30037	BESSEGES
30044	BONNEVAUX
30045	BORDEZAC
30079	CHAMBON
30080	CHAMBORIGAUD
30090	CONCOULES
30130	GENOLHAC
07148	MALBOSC
30153	MALONS-ET-ELZE
30167	MEYRANNES



30171	MOLIERES-SUR-CEZE
30194	PEYREMALE
48116	PONT-DE-MONTVERT (LE)
30201	PONTEILS-ET-BRESIS
30216	ROBIAC-ROCHESSADOLE
30227	SAINT-AMBROIX
48135	SAINT-ANDRE-CAPCEZE
30237	SAINT-BRES
30316	SENECHAS
30345	VERNAREDE (LA)
48194	VIALAS

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (75,67%)

Continental (24,33%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3170</a> <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	8 (0,06 %)		P	C	C	B	B
<a href="#">3240</a> <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		5 (0,04 %)		P	C	C	A	B
<a href="#">3250</a> <i>Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum</i>		42,5 (0,34 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">3260</a> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		5 (0,04 %)		P	C	C	A	B
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		130 (1,03 %)		G	D			
<a href="#">5120</a> <i>Formations montagnardes à Cytisus purgans</i>		474 (3,74 %)		G	C	C	B	B
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyssos-Sedion albi</i>	X	0,98 (0,01 %)		P	C	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		42,5 (0,34 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	2,8 (0,02 %)		P	C	C	B	B
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		276 (2,18 %)		G	A	C	A	B
<a href="#">7220</a> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0 (0 %)		P	D			
<a href="#">8110</a> <i>Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)</i>		0,4 (0 %)		P	D			



<a href="#">8130</a> <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		0,8 (0,01 %)		P	D			
<a href="#">8150</a> <i>Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>		0,6 (0 %)		P	D			
<a href="#">8220</a> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		0,1 (0 %)		P	D			
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	38,04 (0,3 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">9120</a> <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		470 (3,71 %)		G	D			
<a href="#">92A0</a> <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		74,5 (0,59 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">9260</a> <i>Forêts de Castanea sativa</i>		569 (4,49 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">9340</a> <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		1133 (8,94 %)		G	B	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1036	<a href="#">Macromia splendens</a>	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>	p			i	P	M	B	B	B	B
F	1138	<a href="#">Barbus meridionalis</a>	p			i	P	M	B	B	B	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p			i	P	M	D			
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	p			i	P	P	B	B	B	B



M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	p			i	P	P	B	B	B	B
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	p			i	P	P	B	B	B	B
M	1337	<a href="#">Castor fiber</a>	p			i	P	G	C	A	B	A
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>	p			i	P	G	C	A	B	A
F	6147	<a href="#">Telestes souffia</a>	p			i	P	M	B	B	C	C
F	6150	<a href="#">Parachondrostoma toxostoma</a>	p			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N17 : Forêts de résineux	40 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	20 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

### Autres caractéristiques du site

Les pourcentages de recouvrement des habitats sont estimés et restent provisoires. Ce site se situe sur deux régions biogéographiques, avec 24% de sa superficie en domaine Continental et 76 % en domaine Méditerranéen.

Vulnérabilité : Des dégradations sur la partie amont du bassin versant de la Cèze sont cependant constatées (perturbation du régime thermique des cours d'eau, espèces invasives...). La gestion des cours d'eau est un élément déterminant pour l'organisation du territoire : qualité, prélèvements, prévention des crues jouent un rôle majeur dans le fonctionnement du bassin versant.

L'activité agricole est caractéristique des espaces agricoles à forts handicaps naturels. Son impact territorial global est faible économiquement, mais fort dans son aspect paysager autour des hameaux et des rivières.

### 4.2 Qualité et importance

Ce site correspond à la partie amont du bassin versant de la Cèze. Le site est marqué par une forte hétérogénéité spatiale (géologie, topographie, influences climatiques) et saisonnière (régime hydraulique et météorologique contrastés au cours de l'année). Cette hétérogénéité, déterminante pour la gestion, est aussi à l'origine de la richesse du site en milieux et espèces.

Les rivières du site présentent un patrimoine naturel remarquable, avec 4 espèces piscicoles : l'écrevisse à pied blanc, le castor, la loutre et le barbeau méridional ; et 5 habitats d'intérêt communautaire d'origine. Cette richesse reflète la bonne qualité des milieux de la partie amont du bassin versant de la Cèze.

Suite aux inventaires du DOCOB, 15 habitats d'intérêt communautaire de milieux terrestres ont été identifiés. Parmi ceux-ci, les habitats forestiers (châtaigneraies, chênaie vertes, hêtraie), les prairies de fauche et les landes occupent les surfaces les plus importantes. 3 espèces de chiroptères de l'annexe II et une espèce d'orchidée de l'annexe IV sont connues sur le site.

Les prairies de fauche constituent un enjeu exceptionnel pour le site. Les châtaigneraies, les suintements siliceux et les forêts alluviales constituent les autres enjeux très forts. Les enjeux concernant la faune se concentrent sur les espèces liées aux milieux aquatiques.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
L	A08	Fertilisation		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase )		I
L	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		I
M	J01.01	Incendies		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03.02	Fauche non intensive		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	B06	Sylvopastoralisme		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine public de l'état	%

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :





## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
33	Parc national, zone coeur	8 %
34	Parc national, aire d'adhésion	86 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
33	Cévennes [c#ur]	*	8%
34	Cévennes [aire d'adhésion]	*	86%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve de Biosphère	Réserve de biosphère des Cévennes	*	%

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte AB Cèze

Adresse : 2 chemin des maraîchers 30500 SAINT-AMBROIX

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :  
Lien :  
<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/hautes-vallees-de-la-ceze-et-du-luech-a5045.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation